COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA

Compte rendu de la séance ordinaire

du samedi 29 août 2015 à 11 h 00

Présents: TOMI Christian, BRAL Michèle, MORI Eric, ROQUES Pierre, MORI Joseph Marie,

POISMANS Claude - Absents : SANTELLI Dominique - Représentés : Néant

Secrétaire(s) de la séance: Michèle BRAL

Ordre du jour :

- Rénovation électrique - modification du plan de financement.

- Questions diverses.

Délibérations du conseil:

1. Rénovation électrique - modification du plan de financement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le plan de financement de l'opération d'investissement de rénovation électrique des bâtiments communaux par la remise aux normes et la sécurisation électrique de ces derniers doit être modifié.

L'estimation n° 1 représentant un coût de **11 919,99 € HT**, soit **13 111,89 € TTC** reste inchangée.

Le plan de financement serait le suivant :

	Taux	Montants
DETR	60 %	7 151,99
Département de Haute-Corse	20 %	2 384,00
Commune	20 %	2 384,00
	TOTAL	11 919,99

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, porte aux voix et à l'unanimité, décide :

- d'appliquer le plan de financement ci-dessus indiqué.
- d'inscrire au budget cette nouvelle opération d'investissement,
- de mandater Monsieur le Maire pour toutes signatures des documents afférents à cette affaire.

MODIFIE CELLE EN DATE DU 13 JUIN 2015.

NBRE DE VOTES EXPRIMES: 6

POUR: 6 - CONTRE: 0 - ABSTENTIONS: 0

Cette séance a été close à 12 heures et a comporté UNE (1) délibération numérotée 1.

Le Maire TOMI Christian

République Française COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA

Nombre de membres	Séance du 29 août 2015		
en exercice: 7	L'an deux mille quinze et le vingt neuf août l'assemblée régulièrement convoquée		
	le 29 août 2015, s'est réunie sous la présidence de		
Présents : 6	Sont présents: Christian TOMI, Michèle BRAL, Eric MORI, Pierre ROQUES, Joseph Marie MORI, Claude POISMANS		
Votants: 6			
votants. 0	Représentés: Néant		
	Absents: Dominique SANTELLI		
	Secrétaire de séance: Michèle BRAL		

1. Rénovation électrique - Modification du plan de financement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le plan de financement de l'opération d'investissement de rénovation électrique des bâtiments communaux par la remise aux normes et la sécurisation électrique de ces derniers doit être modifié.

L'estimation n° 1 représentant un coût de 11 919,99 \in HT, soit 13 111,89 \in TTC reste inchangée.

Le plan de financement serait le suivant :

	Taux	Montants
DETR	60 %	7 151,99
Département de Haute-Corse	20 %	2 384,00
Commune	20 %	2 384,00
	TOTAL	11 919,99

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, porte aux voix et à l'unanimité, **décide** :

- d'appliquer le plan de financement ci-dessus indiqué,
- d'inscrire au budget cette nouvelle opération d'investissement,
- de mandater Monsieur le Maire pour toutes signatures des documents afférents à cette affaire.

MODIFIE CELLE EN DATE DU 13 JUIN 2015.

Cette séance a été close à 12 heures et a comporté UNE (1) délibération numérotée 1.

POUR: 6 - CONTRE: 0 - ABSTENTIONS: 0

Le Maire TOMI Christian